

Vu pour être annexé à la délibération du
Conseil Municipal du 29 février 2012
approuvant la révision du Plan Local
D'urbanisme.

Le Maire,

Jean HAJA



REÇU LE

- 6 MARS 2012

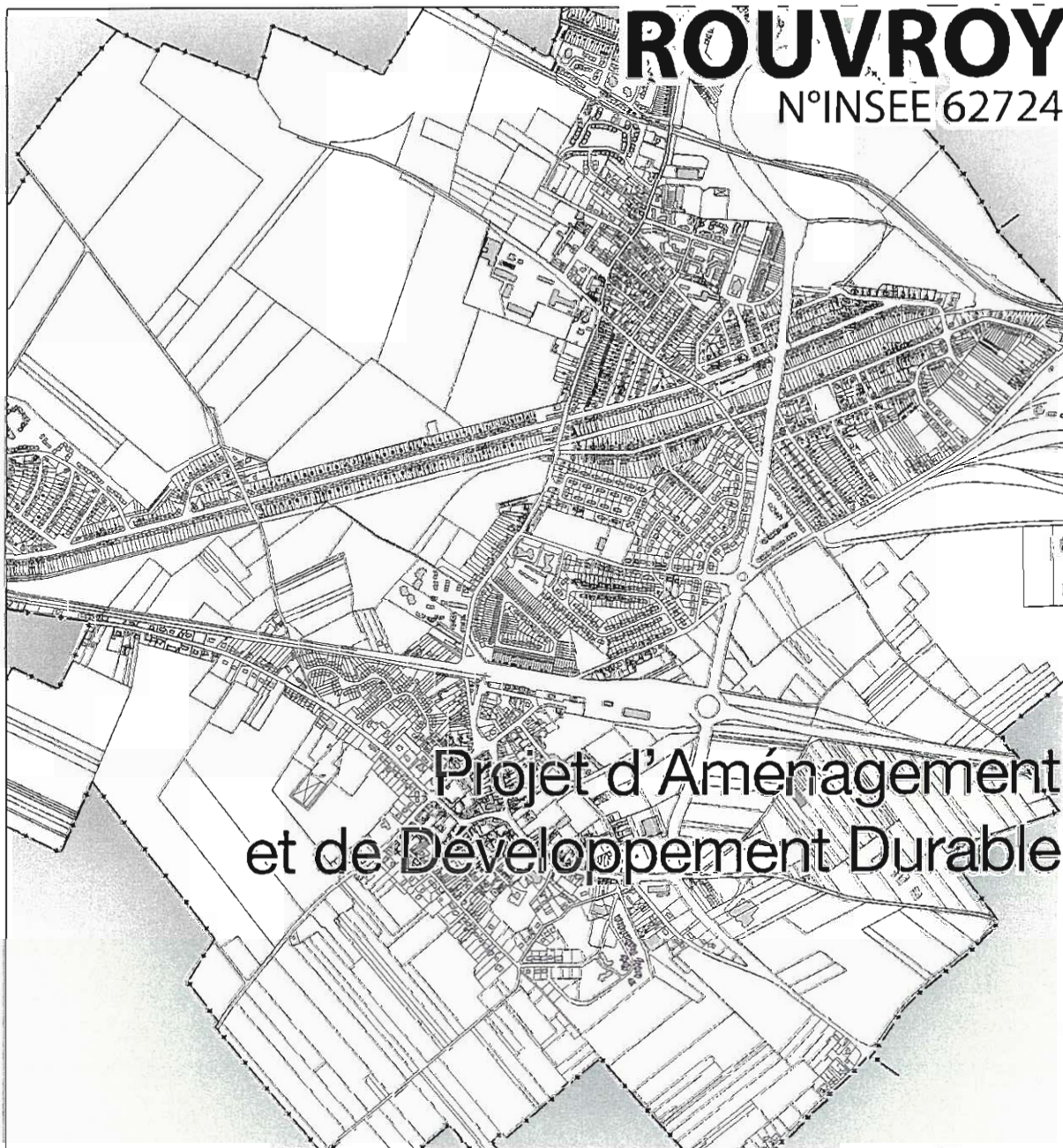


Sous-Préfecture
de LENS

Révision du
Plan Local d'Urbanisme
de la commune de

ROUVROY

N°INSEE 62724



Projet d'Aménagement
et de Développement Durable

Approuvé le : 17 décembre 2003
1^{ère} modification approuvée le : 11 octobre 2007
2^{ème} modification approuvée le : 25 septembre 2008
Mis en révision le : 26 mars 2009
Arrêté le : 5 janvier 2011
Approuvé le : 29 février 2012

EAC
Etudes & Cartographie
68 rue Léon Tulin
59 080 Lille
Tél : 03 20 51 94 95
Fax : 03 20 51 94 90

LA COMMUNE DANS SON AGGLOMÉRATION

<i>ORIENTATIONS</i>	<i>ACTIONS</i>
Le contournement Sud de l'agglomération (RD40E)	Ancrer la zone de développement économique intercommunale à proximité de la RD40E et bénéficier ainsi d'un effet de vitrine
Le site d'industrie lourde	Dépolluer les sols de l'ancienne cokerie
	Soutenir la vocation économique au site et sa desserte par la RD 40E
La trame verte des anciens sites miniers et particulièrement les terrils n° 84 et 101	Poursuivre les travaux d'aménagements et d'ouverture au public du site des terrils dans le cadre du projet de Parc des Iles
	Poursuivre les aménagements de sentiers de promenades sur les terrils et à l'échelle de l'agglomération afin de mailler des sites naturels miniers ou non (PDIPR du Conseil général et autres démarches)
	Créer, aux abords des terrils sur des terrains en friche, un équipement intercommunal
Le territoire urbain Nord de la commune, partie intégrante de l'agglomération minière	Poursuivre les travaux de requalification des cités minières (habitat et espaces publics)
	Assurer la compatibilité du projet avec les documents règlementaires à l'échelle intercommunale (SCoT, PLH, PDU, SDAGE, SAGE...)

LE TERRITOIRE ECONOMIQUE

ORIENTATIONS

ACTIONS (cf carte orientations d'aménagement)

Promouvoir le développement économique de l'agglomération	Utiliser la vitrine offerte par la RD 40E en créant un paysage de qualité
	Soutenir de part et d'autre de la RD 40E, à l'est de la RD 46, dans le cadre de la Communauté d'Agglomération, le développement d'une zone à caractère économique, intégrant les terrains en friche liés à la cockerie
	Traiter l'entrée de ville sud de Rouvroy en réglementant, le long de la RD 46, les activités liées à l'horticulture
	Améliorer les accès et dessertes des sites existants et de la zone future tout en respectant la voie et donc en s'inscrivant sur les points d'échange existants

LE TERRITOIRE DE LA TRAME VERTE

ORIENTATIONS

ACTIONS

Ancrer les terrils dans leur vocation intercommunale	Intégrer les aménagements des terrils prévus dans le projet intercommunal du Parc des Iles
	Créer un équipement intercommunal aux abords du terril et ce sur des terrains innocupés et en friche
Donner une vocation aux différents espaces qui soit adaptée à leurs qualités	Protéger strictement les milieux naturels
	Aménager des chemins de promenade permettant de découvrir ces espaces naturels
Améliorer les liaisons/relations entre la ville et les terrils	Traiter les espaces verts situés dans les espaces de frange des terrils et du Parc des Iles afin d'améliorer les relations visuelles et les liaisons de circulation
	Aménager la RD 46 dans sa traversée des terrils afin d'améliorer et surtout de sécuriser les circulations et les traversées piétonnes

LE TERRITOIRE URBAIN MINIER

ORIENTATIONS

ACTIONS

Assurer une extension urbaine cohérente à l'échelle intercommunale et communale	Intégrer les objectifs de densité du SCoT dans le calcul des zones d'extension de la commune et des projets d'aménagements
	Respecter les objectifs minimum du nombre de logements à produire, inscrits au PLH de la Communauté d'Agglomération.
	Poursuivre, dans le secteur de Rouvroy nord, l'urbanisation future dans la continuité de l'urbanisation existante, à proximité des équipements publics et des axes de transport structurant, dans le respect du PDU.
	Réorganiser et étendre l'urbanisation sur les franges du Parc des Iles dans le cadre d'un projet intercommunal de requalification de l'ancien site de la Cokerie
Densifier le centre afin de favoriser la centralité commerciale	Conduire une opération de renouvellement urbain sur le site de l'ancien puits de mine
	Densifier l'habitat dans le tissu existant (Cf. opération de la place)
	Promouvoir un urbanisme relativement dense dans l'extension urbaine prévue tout en permettant la diversification sociale du secteur
	Aménager la rue commerçante, rue du Général de Gaulle et la Place
Conserver un cadre verdoyant et ludique	Conserver les équipements sportifs au Sud/Ouest du secteur
	Préserver les paysages ouverts entre la ville minière et la RD 40E
Assurer l'accueil des gens du voyage	Aménager une aire d'accueil des gens du voyage en s'assurant de son intégration paysagère

LE TERRITOIRE URBAIN VILLAGEOIS

ORIENTATIONS

ACTIONS

Limitier le déséquilibre de la population communale et donc permettre le développement de Rouvroy-village	Développer le Sud dans le cadre d'une urbanisation radio-concentrique assurant le plus de relations possibles entre le bâti existant et les extensions futures
	Promouvoir une urbanisation aérée en harmonie avec le village
Diversifier les fonctionnalités urbaines de ce secteur	Conduire une opération d'aménagement dans le secteur d'habitat et d'activités qui mérite restructuration
	Assurer un développement économique dans ce secteur qui soit respectueux de la proximité villageoise
	Développer une zone commerciale et artisanale de l'autre côté de la RD 46, créant ainsi un espace tampon entre la zone industrielle et le village
	Préserver les parcs du village
Préserver l'identité rurale	Aménager la place de l'église
Prendre en compte la ressource en eau potable	Respecter les dispositions des documents réglementaires liés à l'eau, notamment le SDAGE Artois-Picardie et le SAGE Marque-Deûle.
	Respecter les mesures de protection réglementaire des captages dans les nouvelles constructions situées à la fois dans l'enveloppe urbaine et dans le périmètre de protection éloigné des captages d'eau potable
	S'assurer à la fois d'une disponibilité en eau et d'une capacité de traitement suffisantes pour les projets d'aménagement envisagés

LE TERRITOIRE AGRICOLE

ORIENTATIONS

ACTIONS

Préserver l'activité agricole	Préservation de l'unité des grandes plaines agricoles du Nord/Ouest, du Sud/Ouest et du Sud/Est
Préserver les captages d'eau potable	En dehors de l'enveloppe urbaine, éviter les nouvelles implantations dans les périmètres de protection éloignés et rapprochés des captages d'eau potable

Rouvroy - PADD

LES ORIENTATIONS GENERALES



TERRITOIRE ÉCONOMIQUE :

- 1 -> Développement économique
- 2 -> Site industriel existant.
- 3 -> RD 40E.
- 4 -> RD 46.
- 5 -> Activités liées à l'horticulture.

TERRITOIRE TRAME VERTE :

- 6 -> Terrils n° 84 et 101 intégrés au parc des Iles.
- 7 -> Aménagement du Parc des Iles.
- 8 -> Equipement de soins, d'accompagnement social-éducatif, d'accueil dans les secteurs de frange.
- 9 -> Ancien cavalier des HBNPC (aménagé en cheminement).
- 10 -> Site du terroir 104 de la fosse 10 à requalifier.

TERRITOIRE URBAIN MINIER :

- 11 -> Franges des terrils et du Parc des Iles.
- 12 -> Site de l'ancien puits de mine.
- 13 -> Centre-ville de Rouvroy nord : densification, requalification et recomposition urbaine (habitat, commerce, services).
- 14 -> Extension urbaine en cours.
- 15 -> Espace de détente et espaces naturels en contact avec la zone urbanisée.
- 16 -> Amélioration des perméabilités urbaines le long de la RD 46.
- 17 -> Point principal de jonction entre Rouvroy nord et Rouvroy sud.
- 18 -> Aire d'accueil des gens du voyage

TERRITOIRE URBAIN VILLAGEOIS :

- 19 -> Secteur d'habitat et d'activités à restructurer.
- 20 -> Liaison à créer
- 21 -> Site de la place de l'église.
- 22 -> Captages.
- 23 -> Urbanisation future aérée à court et moyen terme.

TERRITOIRE AGRICOLE :

- 24 -> Espace agricole.